

Le projet de parc éolien des Dents-du-Midi maintient son cap, malgré des vents contraires

COLLONGES

Si l'installation bas-valaisanne a fait ses preuves, le projet de parc éolien ne fait pas l'unanimité. La seconde enquête publique a débouché sur deux oppositions. Au Conseil d'Etat de trancher...

Mise en service en décembre 2005, l'éolienne de Collonges a toujours le vent en poupe. La société RhônEole SA, qui - pour mémoire - tablait sur un rendement annuel de 3,5 millions de kilowattheures (kWh), a injecté l'an dernier près de 4,3 millions de kWh dans le réseau électrique, soit l'équivalent de la consommation de près de 1200 ménages, contre 4,4 millions d'unités en 2006. «Le site de Collonges confirme son très bon potentiel», se

réjouit Nicolas Mettan, président de RhônEole SA. En mains publiques, la société d'exploitation a dégagé en 2007 un chiffre d'affaires de près de 800 000 francs. De bon augure, en prévision de la construction de deux ou trois mâts supplémentaires à l'horizon 2010. Reste à savoir si le planning pourra être tenu... Mis à l'enquête publique en novembre 2007, le plan d'aménagement détaillé (PAD) du parc éolien des Dents-du-Midi doit en effet composer avec les griefs d'une frange de la population riveraine.

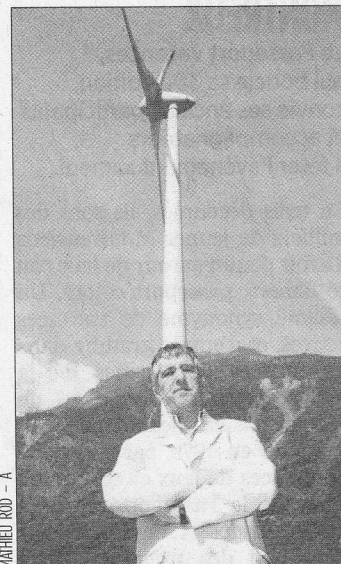
Approuvé de justesse

Adopté à l'unanimité par l'assemblée primaire de Dorénavant, le projet a en revanche frisé la correctionnelle, en juin dernier, devant les citoyens de Collonges: 37 oui, 36 non et un bulletin blanc. Les doléances évoquées lors de l'assemblée avaient no-

tamment trait aux nuisances sonores - bien que l'éolienne respecte l'ordonnance sur la protection du bruit (OPB) - et à la dévalorisation de terres agricoles.

Par ailleurs, deux opposants se sont encore manifestés au terme de la seconde mise à l'enquête du projet. «La balle est dans le camp du Conseil d'Etat. On attend désormais que le PAD entre en force avant de pouvoir mettre à l'enquête les éoliennes», précise Nicolas Mettan.

En parallèle, RhônEole a fait son nid dans le coude du Rhône. Haute de 140 mètres, l'éolienne de Martigny a produit ses premiers kilowattheures en mai dernier. L'installation - la plus grande du genre en Suisse - préfigure là aussi l'implantation d'un parc éolien. En cours d'élaboration, le PAD pourrait déjà être mis en consultation publique avant la fin de l'année. **S. J.**



MATHEU ROD - A

Nicolas Mettan est le président de RhônEole SA. En mains publiques, la société exploite déjà deux éoliennes, à Collonges (ci-dessus) et à Martigny.